



Depuis le 17 mars 2020, des règles de confinement strictes sont en vigueur en France pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid-19. En plus des éléments déjà mis à disposition le 21 avril, le présent document fournit des éléments complémentaires sur **les personnes les plus vulnérables pendant cette période de confinement**.



Insee Résultats du 21 avril 2020



Éléments presse sur le confinement à La Réunion

- > Moins souvent en appartement qu'en métropole, mais des problèmes persistants
- > Conditions de vie des ménages en période de confinement à La Réunion
- > Quel accès au numérique pour les Réunionnais ?

En cette période de confinement, les personnes pauvres sont particulièrement vulnérables. Leurs ressources limitées peuvent peser encore plus qu'à l'habitude sur leur moral et sur leur santé. Elles peuvent aussi avoir plus de difficultés pour accomplir les actes indispensables de la vie quotidienne comme se nourrir ou se soigner.

La Réunion est bien plus concernée que la métropole par ces situations : la pauvreté y est nettement plus répandue, avec 38 % de la population vivant sous **le seuil de pauvreté monétaire** contre 14 % en métropole. Ces difficultés se traduisent, plus qu'ailleurs, par des problèmes pour régler dans les délais des factures courantes. Ainsi, en 2018, 18 % des ménages n'ont pas pu payer à temps leurs factures d'eau ou d'électricité, soit trois fois plus qu'en métropole (5 %). Les retards de règlement des loyers sont aussi plus fréquents sur l'île (10 % contre 4 %).

Des mères isolées très touchées par la pauvreté

À La Réunion, 59 000 mères élèvent seules leurs enfants, une situation deux fois plus fréquente qu'en métropole (21 % contre 9 %). En comparaison, très peu d'hommes sont à la tête d'une famille monoparentale (4 % à La Réunion).

La majorité des femmes élevant seules leurs enfants sont pauvres : 61 % vivent sous le seuil de pauvreté à La Réunion en 2015, contre 44 % des hommes en familles monoparentales et 34 % des couples avec enfants. Plus le nombre d'enfants est élevé, plus le taux de pauvreté est important : il culmine à 79 % pour les mères seules avec trois enfants ou plus. En effet, les mères isolées cumulent les facteurs de risques de pauvreté. Leur faible niveau d'études (une sur deux seulement dispose d'un diplôme qualifiant) et la problématique de la garde des enfants constituent des freins à leur insertion professionnelle.

Du fait de cette précarité plus fréquente, les familles monoparentales ont davantage de difficultés pour faire face au quotidien : 29 % d'entre elles ont réglé avec du retard leurs factures d'eau ou d'électricité et 18 % leur loyer.

Contacts presse :

0692 448 358 - inseeoi-communication@insee.fr

@InseeOI

#RestZotKaz

Femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales

Les violences dans la sphère familiale sont plus fréquentes à La Réunion. En 2015, 2,1 ‰ des personnes de 15 ans ou plus ont été victimes de coups et blessures dans la sphère familiale contre 1,4 ‰ en métropole (au sens des événements connus des forces de l'ordre) La consommation excessive d'alcool est une des explications de cette violence plus fréquente qu'ailleurs. Ainsi, 4,6 % des passages aux urgences sont directement liés à l'alcool, en majorité pour des intoxications éthyliques aiguës contre 1,4 % au niveau national. Ce taux atteint 16,8 % pour les passages aux urgences des hommes entre 46 et 60 ans. Dans le contexte du confinement, ces violences peuvent prendre une ampleur plus grande encore. Pour lutter contre la hausse de ces violences, la vente d'alcool entre 17 h et 6 h est interdite à La Réunion depuis le 1^{er} avril.

Au niveau national comme à La Réunion, les signalements de coups et blessures par des personnes de 15 ans ou plus, exercés dans un contexte intrafamilial et rapportés à la police ou à la gendarmerie, ont baissé pendant les premières semaines de confinement. Cette baisse est intervenue alors même que la tendance était à la hausse depuis le Grenelle de lutte contre les violences conjugales de novembre 2019. Des dispositifs exceptionnels ont alors été mis en place pour permettre aux victimes de violences dans la sphère intrafamiliale de mieux se faire connaître. À La Réunion, sept points d'accueil ont ainsi été ouverts dans les centres commerciaux, les 250 pharmacies interviennent comme lanceuses d'alertes auprès des forces de l'ordre, 30 nouvelles places d'accueil pour les femmes victimes et leurs enfants ont été ouvertes en plus des 22 déjà existantes. Au niveau national, le nombre d'enregistrements de coups et blessures remonte depuis la quatrième semaine de confinement et dépasse dorénavant le niveau de 2019, avec 2 500 victimes enregistrées la semaine du 20 au 26 avril.

Concernant les enfants maltraités, sur la semaine du 13 au 19 avril, le nombre d'appels au 119, service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger, a quasiment doublé par rapport à la même période en avril 2019, pour atteindre 14 500 appels sur toute la France.

Un risque de décrochage scolaire accru

Dans le département, 244 400 mineurs de moins de 18 ans sont soumis au confinement. À La Réunion, 47 % de ces enfants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 21 % en métropole. À Sainte-Rose et Salazie, cette part dépasse même 60 %.

Pour 67 500 enfants, le suivi de la scolarité peut s'avérer particulièrement difficile car aucun de leur parent n'a de diplôme : 29 % des enfants sont dans ce cas, contre 11 % en métropole. Dans certains quartiers urbains du Port, de Saint-Paul ou de Saint-Benoît, ainsi qu'à Cilaos et Salazie, cette part dépasse les 45 %. Les difficultés se cumulent pour les 27 800 enfants vivant uniquement avec leur mère ou leur père, lorsque le parent n'a pas de diplôme.

De plus, la fracture numérique est davantage préoccupante à La Réunion, ce qui ajoute au risque de décrochage scolaire alors que les relations entre enseignant-es et enfants se font essentiellement par le biais d'internet actuellement : seules 65 % des personnes de 15 ans ou plus sans diplôme disposent d'une connexion internet à leur domicile, alors que c'est le cas de quasiment tous les diplômés du baccalauréat.

L'absence d'une continuité pédagogique à distance, est préoccupante à l'heure où le département accuse déjà un retard conséquent avec la métropole : 29 % des jeunes de 20 à 24 ans ont quitté le système scolaire sans diplôme, contre 18 % des jeunes vivant en métropole.

Des travailleuses et des travailleurs pauvres

Avec la réduction de l'activité économique due au confinement, de nombreuses personnes actives sur le marché du travail voient leurs revenus baisser : les salariés au chômage partiel ne touchent plus que 84 % de leur salaire habituel, les entrées en contrat aidé ou autres contrats à durée déterminée ont chuté, l'offre de missions d'intérim s'est raréfiée, l'activité de certains indépendants est stoppée ou ralentie... Cette situation est particulièrement préoccupante pour les travailleurs et travailleuses pauvres,

aux conditions d'emploi souvent fragiles, qui risquent de tomber dans une plus forte précarité. Ils sont plus nombreux à La Réunion qu'en métropole. Parmi les ménages dont les revenus d'activité (salaires et revenus des indépendant-es) sont la principale ressource déclarée, 21 % se situent en dessous du seuil de pauvreté en 2017. C'est deux fois plus qu'en métropole.

Au-delà de leur vulnérabilité économique, certains salariés ou indépendants aux revenus faibles sont particulièrement exposés au risque sanitaire depuis le début du confinement, en particulier des métiers très féminisés. Ainsi, le commerce et les services de proximité rassemblent les salariés les moins rémunérés, dont les tâches ne peuvent être faites en télétravail, et dont la majorité ont travaillé en contact avec du public durant le confinement. C'est le cas par exemple des salarié-es des services à la personne, majoritairement des femmes, qui interviennent notamment auprès des personnes dépendantes. Elles sont particulièrement peu rémunérées à La Réunion : 91 % touchent un salaire horaire brut proche du Smic.

Plus de la moitié des personnes âgées isolées sont pauvres

La population réunionnaise restant plus jeune qu'en métropole, les personnes de 75 ans ou plus vivant seules y sont plus rares, mais aussi plus vulnérables. Parmi les 11 100 personnes âgées isolées, 6 100 vivent sous le seuil de pauvreté, soit un taux de pauvreté de 56 % contre 12 % en métropole. La plupart d'entre elles sont des femmes (8 400), ne possèdent pas de voiture (9 100, soit 81 % des personnes âgées isolées contre 55 % en métropole), ce qui les rend particulièrement dépendantes d'une aide extérieure pour celles qui n'habitent pas à proximité de commerces.

Fin 2018, à La Réunion, 14 500 personnes percevant l'allocation adulte handicapé (AAH), destinée à des personnes handicapées aux revenus modestes, vivent seules. Elles se retrouvent donc particulièrement isolées en situation de confinement, devant gérer les difficultés physiques ou psychologiques du quotidien. Ces adultes handicapés vivant seuls sont plus souvent des hommes (63 %) et 48 % d'entre eux ont plus de 50 ans.

Des personnes âgées ou en situation de handicap plus dépendantes de leurs proches

À La Réunion, vieillir en maison de retraite est bien moins fréquent qu'en métropole : les 1 800 personnes qui y résident représentent 1 % des 60 ans ou plus contre 4 % en métropole. Vieillir en institution est aussi rare pour les personnes en perte d'autonomie : les Réunionnais-es ne sont que 6 % à vivre en institution contre 22 % en métropole. Lorsque la perte d'autonomie est sévère, cela est plus fréquent mais trois fois moins qu'en métropole (16 % contre 47 % en métropole).

Les structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap sont aussi plus rares sur l'île : seules 1 600 personnes en situation de handicap ou nécessitant des soins vivent dans des établissements de santé ou du social.

Malgré cette moindre prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap au sein des institutions, la population réunionnaise a moins recours aux services à la personne (10 % des ménages contre 14 % en métropole), avec des écarts encore plus importants pour les personnes âgées. La solidarité intergénérationnelle plus forte à La Réunion compense et explique en partie cette situation : 34 % des personnes âgées de 60 ans ou plus sont aidées par leur entourage contre 21 % en métropole. Malgré tout, une part des personnes âgées réunionnaises semblent limiter leur consommation de services à la personne pour des raisons financières : parmi les personnes de 60 ans ou plus qui ne reçoivent pas d'aide à domicile, une sur cinq déclare en avoir besoin, notamment pour le ménage ou le repas.

Des personnes âgées en moins bonne santé à La Réunion

Moins nombreuses qu'en métropole, les personnes âgées sont en moins bonne santé à La Réunion : 19 % des Réunionnais-es de 60 ans ou plus sont en perte d'autonomie contre 15 % en métropole et 32 % des 65 ans ou plus jugent leur état de santé mauvais ou très mauvais contre 17 % en métropole. Les maladies chroniques sont notamment plus fréquentes : 76 % des personnes de 65 ans ou plus sont concernées à La Réunion contre 64 % en métropole. Les ouvrier-ères, les employé-es et les personnes n'ayant jamais travaillé sont davantage touché-es que les cadres, les chef-fes d'entreprises / artisan-es et les professions intermédiaires.

CONFINEMENT ET PAUVRETÉ, UN CUMUL DES DIFFICULTÉS



334 300 = 38 %
vivent sous le seuil de pauvreté



18 %
des Réunionnais n'ont pu payer à temps leurs factures d'eau et d'électricité



DES MÈRES ISOLÉES, TRÈS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ



59 000 = 21 %
Réunionnaises élèvent seules leur(s) enfant(s)



61 %
vivent sous le seuil de pauvreté



79 % avec 3 enfants ou plus



Cumul des facteurs à risque de pauvreté :
> garde des enfants
> faible niveau d'études



insertion professionnelle difficile



29 % des familles monoparentales n'ont pu payer à temps leurs factures d'eau et d'électricité

FEMMES ET ENFANTS, VICTIMES DE VIOLENCE INTRA-FAMILIALES



2,1 ‰
des 15 ans ou plus ont subi des coups et blessures dans la sphère familiale



plus grande consommation d'alcool

4,6 % des passages aux urgences

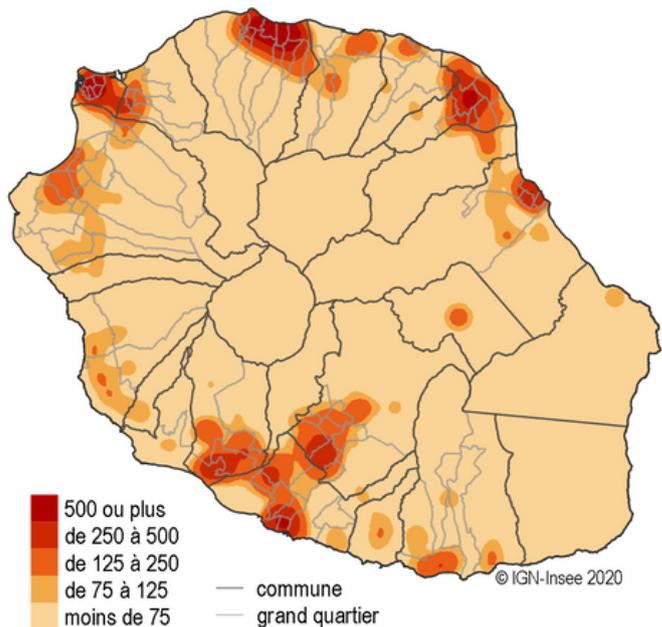


2 X
plus d'appels au 119 (enfance maltraitée) sur toute la France du 13 au 19 avril 2020 par rapport à 2019

UN RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ACCRU

La moitié des enfants vivent dans un ménage pauvre

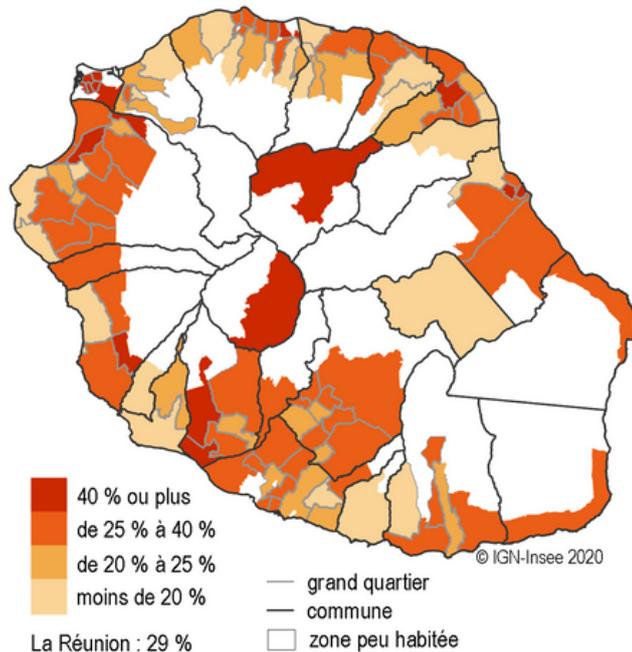
Nombre d'enfants pauvres au km²



Champ : mineurs vivant en logement ordinaire
Source : Insee, Filosofi 2017.

Dans les cirques et certains quartiers urbains, un enfant sur deux n'a pas de parent diplômé

Part des enfants sans parent diplômé, par grand quartier



Champ : mineurs vivant en famille (avec au moins un de ses parents)
Source : Insee, Recensement de la population 2016.

DES TRAVAILLEURS-E-S PAUVRES



2 X
plus de travailleurs pauvres qu'en métropole

21 %
des travailleurs
vivent sous le seuil de pauvreté

Baucoup travaillent dans les secteurs
les plus exposés au risque sanitaire et
ont dû travailler pendant le confinement



DES PERSONNES ÂGÉES PLUS DÉPENDANTES



11 100
Réunionnais de 75 ans ou plus
vivent seuls

32 % des 65 ans ou plus
jugent leur santé mauvaise



56 %
vivent sous le seuil de pauvreté



10 % ont recours aux services à la personne
> une aide intergénérationnelle plus forte
> limitation pour des raisons financières



14 500 personnes
vivant seules
ont l'allocation adulte handicapée
(AAH)

Définitions

Perte d'autonomie : impossibilité d'effectuer totalement et correctement soi-même certains actes de la vie courante comme se laver, s'habiller, se déplacer ou sortir de son logement. La perte d'autonomie est ici déterminée en référence à la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso Ressources). Un senior est en perte d'autonomie s'il est classé en équivalent-GIR 1 à 4 selon les enquêtes Care ou EHPA.

Seuil de pauvreté monétaire : 1 041 euros par mois et par unité de consommation (UC) en 2017. Le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC. Le taux de pauvreté est la part des personnes vivant dans un ménage sous le seuil de pauvreté.

Pour en savoir plus

Éléments presse sur le confinement à La Réunion

- > Moins souvent en appartement qu'en métropole, mais des problèmes persistants
- > Conditions de vie des ménages en période de confinement à La Réunion
- > Quel accès au numérique pour les Réunionnais ?

Les conditions de confinement en France, Fiche départementale de La Réunion

Etat de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie pendant la crise sanitaire

Le coronavirus - Covid-19 et les femmes victimes de violences : accueil, orientation, accompagnement et protection des femmes victimes », Communiqué de presse Préfecture de La Réunion du 02 avril 2020

« Enfance en danger – Le Gouvernement mobilisé », Communiqué de presse du Gouvernement, 22 avril 2020

« Niveaux de vie et pauvreté à La Réunion en 2017 – Un taux de pauvreté élevé mais en baisse depuis 10 ans », Insee

« La précarité des femmes à La Réunion - Les mères isolées plus exposées à la pauvreté », Insee

« Les salaires dans les entreprises à La Réunion en 2015 – Des salaires moindres qu'en province, mais plus élevés pour les cadres et dans les grandes entreprises », Insee

Contacts presse :

0692 448 358 - inseeoi-communication@insee.fr

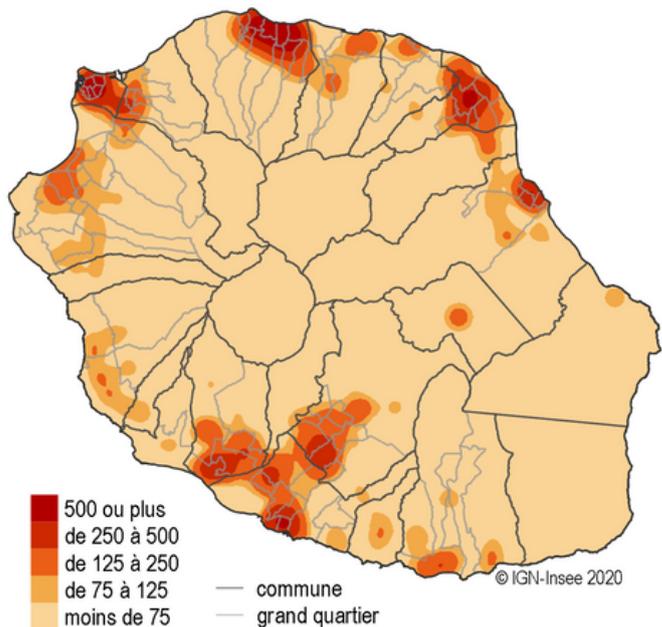
@InseeOI

#RestZotKaz

UN RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ACCRU

La moitié des enfants vivent dans un ménage pauvre

Nombre d'enfants pauvres au km²

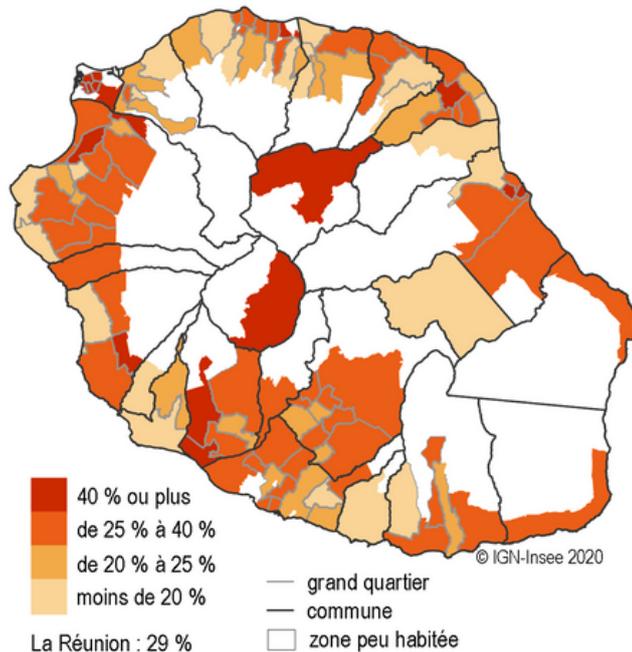


Champ : mineurs vivant en logement ordinaire

Source : Insee, Filosofi 2017.

Dans les cirques et certains quartiers urbains, un enfant sur deux n'a pas de parent diplômé

Part des enfants sans parent diplômé, par grand quartier



Champ : mineurs vivant en famille (avec au moins un de ses parents)

Source : Insee, Recensement de la population 2016.

DES TRAVAILLEURS-E-S PAUVRES



2 X

plus de travailleurs pauvres qu'en métropole

21 %

des Réunionnais qui tirent la majorité de leurs revenus de leur travail vivent sous le seuil de pauvreté



Baucoup travaillent dans les secteurs les plus exposés au risque sanitaire et ont dû travailler pendant le confinement



DES PERSONNES ÂGÉES PLUS DÉPENDANTES



11 100

Réunionnais de 75 ans ou plus vivent seuls



19 %

des Réunionnais de 60 ans ou plus en perte d'autonomie



56 %

vivent sous le seuil de pauvreté



10 % ont recours aux services à la personne > une aide intergénérationnelle plus forte > limitation pour des raisons financières



14 500 personnes vivant seules ont l'allocation adulte handicapée (AAH)



334 300 = 38 %

des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté



18 %
des Réunionnais n'ont pu payer à temps leurs factures d'eau et d'électricité



59 000 = 21 %

Réunionnaises élèvent seules leur(s) enfant(s)



61 %
vivent sous le seuil de pauvreté



2 %

des Réunionnais de plus de 15 ans ont subi des coups et blessures dans la sphère familiale



plus grande consommation d'alcool

5 % des passages aux urgences



2 X
plus d'appels au 119 (enfance maltraitée) sur toute la France du 13 au 19 avril 2020 par rapport à 2019



2 X

plus de travailleurs pauvres qu'en métropole

21 %
des Réunionnais qui tirent la majorité de leurs revenus de leur travail vivent sous le seuil de pauvreté

Un chômage partiel qui pourrait renforcer cette pauvreté

Beaucoup travaillent dans les secteurs les plus exposés au risque sanitaire et ont dû travailler pendant le confinement





11 100

**Réunionnais de 75 ans ou plus
vivent seuls**



56 %

vivent sous le seuil de pauvreté



nécessité à une aide extérieure
mais une aide intergénérationnelle
plus forte qu'en métropole



19 %

**des Réunionnais de 60 ans ou
plus sont en perte d'autonomie**

